



ETATS UNIS

PROGRAMME EXEMPTION VISA LE CONSULAT N'ACCEPTE PAS LES INTERMÉDIAIRES

Pour bénéficier du programme d'exemption de visa, les passagers (<https://travel.state.gov/content/travel/en/us-visas/tourism-visit/visa-waiver-program.html>) doivent détenir un passeport biométrique ou un passeport à lecture optique délivré avant le 26 octobre 2005.

Les enregistrements ETA se font sur le site du gouvernement des Etats-Unis : <https://esta.cbp.dhs.gov/esta/>

Pour tous les autres passagers le visa est obligatoire avant le départ.

Le site du consulat : <https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/visas-de-sejour-temporaire/>

Quelques informations:

Tourisme, affaires, études, programme d'échange, emploi temporaire

1. [Déterminer le type de visa non-immigrant requis.](#)
2. [Remplir le formulaire DS-160 et télécharger votre photo.](#) La photo doit répondre à des critères spécifiques : photo de face, prise il y a moins de 6 mois, fond blanc, 5cm*5cm
3. Rassembler les documents requis.
4. [Créer un compte d'utilisateur et payer les frais de visa.](#)
5. Soumettre la demande. Une fois que vous avez terminé les étapes ci-dessus, vous recevrez des instructions sur la façon de planifier un entretien ou de soumettre vos documents par la poste. Suivez les instructions fournies avec soin. Les procédures varient selon la catégorie de visa. La plupart des candidats recevront leur visa par courrier 3 à 5 jours après l'entretien. Cependant, les délais de traitement peuvent varier et il n'y a aucune garantie que votre visa sera prêt dans ce laps de temps. Nous incitons les voyageurs à faire leur demande le plus tôt possible et de ne pas faire de plans de voyage fermes (achats de billets d'avion, réservations d'hôtel non remboursables) avant que le visa ne soit reçu.

16/10/2018